

AREPO

Compte rendu de la réunion du Bureau

2 avril 2025 | Bruxelles



L'Association des Régions Européennes des Produits d'Origine

Le réseau européen des Régions et des associations de producteurs
impliquées dans les produits d'origine et de qualité

Table des matières

1 Résumé exécutif	2
2 Introduction	3
1. Participants à la réunion du Bureau de l'AREPO	3
3 Réunion avec la Commission européenne	4
4 Réunion du Bureau	8
1. Membres de l'AREPO	8
2. Mise à jour sur l'état des comptes 2024 et prévisions pour 2025	8
3. Informations sur la programmation de la prochaine AG et de l'événement de juin 2025	9
4. Information sur la programmation de la deuxième AG de 2025 en Catalogne	9
5. Informations sur l'événement de promotion européenne 2026 de l'AREPO	9
6. Mise à jour sur les activités et actions de l'AREPO	10
5 Conclusions	13

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux
FRANCE

Contacts

Bureau de représentation à Bxl
Courriel : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux et site web

Facebook : @arepoquality
LinkedIn : AREPO Quality
www.arepoquality.eu

1 | Résumé exécutif

► Moment fort de la réunion :

Rencontre avec **M Diego Canga Fano**, directeur de la DG AGRI, chargé de la diffusion, de la recherche et des indications géographiques, et directeur général adjoint par intérim, pour discuter des priorités de la politique européenne en matière d'indications géographiques (IG) et du futur plan d'action.

► Orientations politiques évoquées :

1. Volonté de renforcer la visibilité des IG auprès des consommateurs via les circuits de distribution, la restauration, le tourisme, l'éducation.
2. Besoin de soutenir les petites et moyennes IG, notamment à travers une meilleure articulation entre outils régionaux et européens.
3. Discussions sur l'usage des marchés publics alimentaires pour valoriser les IG.
4. Intérêt pour la création d'un prix européen de la durabilité des IG.
5. Sensibilisation à la formation via Erasmus, et aux systèmes régionaux de qualité en tant que leviers complémentaires.

► Sujets à suivre (niveau politique) :

1. Publication du plan d'action IG (après 2025)
2. Révision attendue de la directive sur les marchés publics (été 2025)
3. Articulation entre systèmes publics régionaux de qualité et IG : sujet encore sensible et à approfondir.

► Événements à venir :

1. Assemblée Générale AREPO : 25 juin 2025 à Bruxelles + conférence sur les IG (25-26 juin)
2. 2e AG 2025 : 21-23 octobre à Barcelone (Catalogne)
3. Événement européen de promotion des produits IG : mars-avril 2026
4. Lancement de la plateforme GI SMART : juin 2025

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux
FRANCE

Contacts

Bureau de représentation à Bxl
Courriel : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux et site web

Facebook : @arepoquality
LinkedIn : AREPO Quality
www.arepoquality.eu

2 | Introduction

La réunion du **Bureau de l'AREPO** s'est tenue à **Bruxelles le 2 avril 2025**, au siège du **Bureau de Représentation de la Région Emilie-Romagne**.

L'interprétation a été fournie en ligne, via la plateforme Zoom, en ES, FR, IT.

1. Participants à la réunion du Bureau de l'AREPO

Membres du Bureau

Alessandro Beduschi, Président de l'AREPO, Ministre à l'agriculture, la souveraineté alimentaire et les forêts de la Région Lombardia (Italie)

Cesar Saldaña, vice-président de l'AREPO et président de CADO (Conferencia Andaluza de DOP e IGP) (Andalucia, Espagne)

Temanuata GIRARD, trésorière de l'AREPO et vice-présidente pour l'agriculture et l'alimentation de la région Centre-Val de Loire (France)

Autres participants à la réunion

Laurent Gomez, secrétaire général de l'AREPO

Lucia Silvestri, Directrice UO Développement, Innovation et Promotion de la Production et du Territoire, Direction Générale de l'Agriculture, Souveraineté Alimentaire et Forêts, Région Lombardie

Ildebrando Bruno Volpi, secrétaire du Ministre à l'agriculture, la souveraineté alimentaire et les forêts de la Région Lombardia

Francesca Alampi, Chargée de mission, AREPO

Giulia Scaglioni, Chargée de mission, AREPO

Participants externes

Diego Canga Fano, directeur général adjoint F, H, I (par intérim), Commission européenne

Natalia Brzezina, assistante politique du directeur général adjoint F, H, I (par intérim), Commission européenne

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux
FRANCE

Contacts

Bureau de représentation à Bxl
Courriel : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux et site web

Facebook : @arepoquality
LinkedIn : AREPO Quality
www.arepoquality.eu

Le **secrétaire général, Laurent Gomez**, a introduit la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les participants et en présentant l'ordre du jour de la réunion, qui se compose comme suit :

- Réunion avec la Commission européenne pour discuter des priorités en matière d'IG ;
- Point sur l'état des comptes 2024 et prévisions pour 2025 ;
- Informations sur la planification des événements à venir (AG et événement de juin 2025, deuxième AG de 2025 en Catalogne, événement de promotion européenne de l'AREPO de 2026) ;
- Mise à jour sur les activités et actions de l'AREPO.

3 | Réunion avec la Commission européenne

Le Bureau de l'AREPO a rencontré **M Diego Canga Fano**, directeur de la DG AGRI, en charge de la diffusion, de la recherche et des indications géographiques, et directeur général adjoint par intérim.

L'objectif de la réunion était de réfléchir avec la Commission à la manière dont l'AREPO peut contribuer à "*Promouvoir davantage l'adoption des indications géographiques*", une action prévue dans le cadre de la vision de la CE pour l'agriculture et l'alimentation, et à la manière dont elle peut soutenir le développement d'un plan d'action pour les indications géographiques.

Le Directeur Général par intérim a informé les membres du Bureau que l'Unité IG traite actuellement un grand nombre de demandes de reconnaissance d'IG turques. Plus de la moitié des dossiers reçus par les services de la CE concernent des IG turques. Comme il n'y a que 9 IG européennes reconnues par la Turquie, Canga Fano a voulu souligner le déséquilibre qui existe actuellement.

Le directeur a ensuite rappelé que le commissaire européen à l'agriculture et à l'alimentation, Christophe Hansen, a déclaré lors de l'audition au Parlement européen que la Commission adopterait un plan d'action pour les indications géographiques.

Les services de la DG AGRI ont commencé à réfléchir aux domaines susceptibles d'être inclus dans le plan :

1. Les données recueillies par l'Eurobaromètre montrent que les consommateurs connaissent mal les logos des IG européennes : seuls 24 % d'entre eux reconnaissent les logos des AOP et des IGP, contre 56 % pour le logo européen de l'agriculture biologique. Pour remédier à cette situation, il est nécessaire de s'interroger sur la manière d'améliorer la reconnaissance des IG. Parmi les pistes de travail possibles, Canga Fano a mentionné la possibilité de **travailler avec les supermarchés par le biais d'accords volontaires et avec les restaurants**.
2. Utiliser le modèle des prix de l'agriculture biologique pour créer une **journée européenne des IG avec des prix** récompensant les IG les plus durables (par exemple en créant des catégories pour la durabilité sociale, économique et environnementale). L'organisation d'une cérémonie de remise des prix avec une présentation par le commissaire européen pourrait générer une publicité importante pour les lauréats et le système IG en général.
3. **Marchés publics pour les cantines publiques** : depuis un certain temps, la Commission travaille à dépasser le critère de l'offre la moins chère et à inclure des critères liés à la qualité des produits. **Les marchés publics pour les cantines publiques pourraient contribuer à promouvoir et à soutenir les indications géographiques**

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux
FRANCE

Contacts

Bureau de représentation à Bxl
Courriel : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux et site web

Facebook : @arepoquality
LinkedIn : AREPO Quality
www.arepoquality.eu

A l'heure actuelle, il n'y a pas de calendrier précis pour la publication du plan d'action. Il ne sera certainement pas publié en 2025 car la Commission est occupée par d'autres dossiers prioritaires, en premier lieu la révision de la PAC. Quoi qu'il en soit, la Commission est ouverte aux suggestions des parties prenantes, qui seront consultées tout au long du processus.

Le Président Beduschi a ensuite pris la parole, remerciant le Directeur d'avoir accepté de rencontrer le Bureau de l'AREPO. Il a insisté sur la nécessité de soutenir les petites et moyennes IG parce qu'au niveau régional, ils voient les difficultés des petites réalités et craignent la possibilité d'abandon et la perte de produits AOP et IGP qui n'ont pas bien fonctionné après avoir été enregistrés au niveau européen.

En outre, il a souligné la valeur des IG pour les exportations nationales et européennes, en insistant sur le rôle difficilement remplaçable de ces produits, non seulement pour les exportations agroalimentaires en tant que telles, mais aussi pour l'ensemble de l'économie européenne.

Le Directeur Général par intérim a réitéré son souhait de maintenir une ligne budgétaire dédiée aux IG dans le cadre de la politique de promotion. Il a toutefois souligné que plusieurs pays d'Europe du Nord s'opposent à l'augmentation du budget consacré exclusivement aux IG, au détriment d'autres lignes de financement, malgré la disproportion évidente entre le nombre de demandes de financement reçues et celles qui sont effectivement approuvées.

Pour relever ce défi, il a souligné la nécessité de promouvoir les IG comme une réussite au niveau européen, au-delà de la perception d'un phénomène limité à quelques pays. À cette fin, il est essentiel de travailler avec les États où le système des IG est moins développé afin de le renforcer et d'en élargir le champ d'application.

Dans un contexte international caractérisé par l'instabilité et l'imprévisibilité, il a également souligné l'importance de la diversification des marchés, en insistant sur le fait que la politique de promotion est un outil clé pour soutenir cette stratégie.

Enfin, elle a demandé un soutien pour la diffusion d'informations sur la politique de promotion, dans le but de maintenir à un niveau élevé le nombre de demandes de financement et la valeur des projets mis en œuvre, qui sont des éléments essentiels pour justifier l'allocation de ressources dédiées.

Il a également mentionné que pour chaque million d'euros d'exportations, 12 000 emplois sont créés et que les exportations agroalimentaires ont un impact significatif sur l'ensemble de l'économie.

La trésorière de l'AREPO, Temanuata Girard, a pris la parole pour rappeler l'importance de la dimension territoriale des IG. Elle a également demandé si la Commission envisageait de proposer au niveau européen une réglementation équivalente à la loi française EGALIM.¹

Le directeur par intérim a souligné l'importance de l'éducation et de la formation des citoyens en matière d'IG, suggérant par exemple de former les employés des supermarchés. Ce type de formation pourrait avoir un impact en cascade sur les consommateurs, comme cela s'est produit dans le passé avec l'agriculture biologique.

¹ La loi EGALIM (Évolution des Grâces de l'Alimentation) est une loi française adoptée en 2018 pour améliorer l'équilibre de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire, promouvoir la qualité et la durabilité des aliments, et renforcer la transparence des contrats entre producteurs et distributeurs. Concernant les cantines publiques, la loi vise à promouvoir la qualité de l'alimentation et prévoit que les marchés publics de restauration collective (comme les écoles et les hôpitaux) encouragent l'utilisation de produits frais, locaux, biologiques et de qualité certifiée (y compris les indications géographiques).

En ce qui concerne l'approvisionnement des cantines publiques, Canga Fano a informé le Bureau de la révision prochaine de la directive européenne sur cette question. La Commission européenne devrait publier une proposition d'amendement d'ici l'été 2025. Il a recommandé de contacter immédiatement la DG GROW, qui est compétente en la matière, pour s'assurer que des critères de qualité soient inclus dans la proposition, en exploitant la valeur ajoutée des IG. Cette approche pourrait ouvrir des opportunités intéressantes pour les petites IG.

César Saldaña, vice-président de l'AREPO, a rappelé l'importance de la sensibilisation dans les pays où le système des IG est moins développé et les logos moins reconnus, en proposant une approche qui implique à la fois les consommateurs et les producteurs. Il a insisté sur le fait qu'une plus grande sensibilisation de ces deux groupes peut favoriser une plus grande diffusion des IG

Par ailleurs, M. Saldaña a remercié la Commission européenne pour sa "Vision pour l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation", reconnaissant la valeur de l'inclusion des IG dans la stratégie. Il a rappelé qu'il est essentiel d'examiner l'impact potentiel des IG sur les différents objectifs et initiatives transversaux de la Vision, car les IG peuvent contribuer à de nombreux domaines, de la durabilité à la diversification économique dans les zones rurales. En particulier, elles peuvent créer les conditions nécessaires à d'autres formes de revenus pour les agriculteurs, comme dans le cas de l'agrotourisme.

En ce qui concerne le tourisme, le **directeur Canga Fano** a souligné qu'il s'agit d'un outil qui devrait également être exploité pour répondre au problème de la reconnaissance des logos des AOP/IGP. Compte tenu du nombre de touristes qui visitent chaque année les pays de l'UE et dégustent les plats et les produits typiques de chaque État membre, l'indication des logos et des noms des produits AOP/IGP dans la restauration pourrait certainement permettre d'atteindre un très large public de consommateurs.

Temanuata Girard, trésorière de l'AREPO, a alors demandé si le directeur pensait qu'il serait utile d'insister également sur un volet de formation à l'IG à travers le programme Erasmus. M Canga Fano a démontré intérêt pour le sujet.

Ayant mentionné la possibilité d'un prix pour les IG au début de la réunion, la **chargée de mission de l'AREPO, Giulia Scaglioni**, a présenté la possibilité de développer un prix pour les IG durables dans le cadre du projet GI SMART, en tant qu'outil pour attirer plus d'acteurs au sein des MAP nationales mais aussi pour être en mesure de collecter les pratiques existantes au niveau européen.

Canga Fano a répondu qu'il pourrait être utile de faire un test dans le cadre du projet mais sans créer de concurrence avec un éventuel prix de la Commission. Il sera également nécessaire d'évaluer l'intérêt des producteurs à participer à un prix qui ne serait pas parrainé par une institution européenne. Il a rappelé que la Commission ne peut pas être impliquée dans ce cas et qu'un partenariat avec le Parlement européen pourrait éventuellement être tenté.

Le Président Beduschi revient sur le thème des marchés publics pour demander s'il ne serait pas utile d'inclure, en plus des critères de qualité, des seuils de pourcentage obligatoires dans l'appel d'offres. A ce sujet, Canga Fano a répondu que le sujet est délicat et varie beaucoup d'un pays à l'autre. On peut défendre le principe de l'augmentation de l'offre de produits AOP/IGP dans les cantines publiques, mais la fixation de pourcentages, même minimes, ne fonctionnerait pas.

En ce qui concerne le tourisme, **le président de l'AREPO** a réaffirmé l'importance d'aborder la question également dans le cadre du futur plan d'action. En particulier, il a souligné la nécessité de renforcer l'offre d'un tourisme lié aux produits AOP et IGP, par le biais de mécanismes d'incitation et d'investissements dans les infrastructures, en particulier dans les territoires ruraux et de montagne.

En effet, dans ces zones, malgré l'existence d'une forte demande et d'un intérêt croissant pour les produits locaux, l'absence d'hébergement adéquat empêche le développement d'une offre touristique complète, favorisant plutôt la concentration du tourisme dans les grandes villes.

Le vice-président de l'AREPO est intervenu pour demander au directeur Canga Fano quelle était sa position sur les systèmes publics régionaux de qualité. M. Saldaña fait remarquer que ces instruments fonctionnent depuis des années dans différentes régions et qu'il conviendrait de réfléchir à la manière dont ils pourraient coexister avec les indications géographiques. Il a cité le cas de l'Espagne, où les Consejos Reguladores mènent une campagne acharnée contre ces systèmes. Selon lui, ces derniers peuvent au contraire représenter un outil supplémentaire de valorisation et de développement territorial, caractérisé par des exigences moins strictes que les IG. **Le directeur Canga Fano** a toutefois émis quelques réserves à cet égard, affirmant qu'il s'agit d'une question interne aux États membres. Enfin, il a souligné à l'adresse l'importance d'éviter la prolifération des logos, qui pourrait semer la confusion parmi les consommateurs

La trésorière de l'AREPO est également intervenue sur le sujet, rappelant que, selon plusieurs enquêtes menées auprès des consommateurs au niveau local, ce sont précisément les labels territoriaux qui ont le plus d'impact sur la perception et les choix d'achat. Elle a également suggéré de considérer les systèmes publics régionaux de qualité comme des outils possibles pour la transition vers les Indications Géographiques, en particulier dans les petits territoires.

Enfin, **Lucia Silvestri**, responsable de l'UO Sviluppo, Innovazione e Promozione delle Produzioni e del Territorio, Direzione Generale Agricoltura, Sovranità Alimentare e Foreste, Regione Lombardia, a souligné l'importance de pouvoir utiliser les mesures de développement rural afin d'effectuer une évaluation préliminaire pour comprendre si une indication géographique est effectivement l'outil le plus approprié pour une chaîne d'approvisionnement donnée. En effet, dans certains cas, il existe des difficultés après l'enregistrement, qui conduisent même à des demandes d'annulation.

Parallèlement, un accompagnement ex post devrait également être envisagé afin de soutenir de manière plus ciblée les producteurs ayant enregistré une IG.

Le directeur de Canga Fano a souligné que cette phase d'évaluation devrait avoir lieu au niveau national, avant l'enregistrement de l'IG, en insistant sur le fait que les autorités régionales ont un rôle clé à jouer dans ce processus. En effet, la Commission européenne se limite à un contrôle formel et n'est pas en mesure d'effectuer un filtre substantiel sur la validité ou le bien-fondé de la proposition d'enregistrement.

Enfin, il a indiqué que le chemin vers l'obtention d'une IG est semé d'embûches, mais que certaines IG, bien que petites, ont le potentiel d'atteindre les marchés internationaux et méritent donc un soutien adéquat.

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux
FRANCE

Contacts

Bureau de représentation à Bxl
Courriel : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux et site web

Facebook : @arepoquality
LinkedIn : AREPO Quality
www.arepoquality.eu

4 | Réunion du Bureau

Pour plus d'informations sur le contenu de la réunion du Bureau, veuillez consulter [la présentation Power Point](#).

1. Membres de l'AREPO

Le Secrétaire Général a introduit la réunion du Bureau par une mise à jour de la composition de l'Association.

L'AREPO compte une nouvelle région membre, la **Sardaigne**, qui a déjà payé sa cotisation pour 2025. En revanche, la région grecque de l'Attique a annoncé son souhait de quitter l'association.

Au moment de la réunion du Bureau, **vingt régions sur trente sont en règle avec le paiement de leur cotisation annuelle**.

Enfin, l'AREPO compte également un nouveau membre associé, **Ecovalia**, l'association professionnelle espagnole représentant le secteur biologique.

2. Mise à jour sur l'état des comptes 2024 et prévisions pour 2025

Résultats 2024 : L'exercice 2024 présente un résultat positif de 14 944 €, grâce à une augmentation des cotisations.

Les principales **dépenses de** l'année ont été les suivantes :

- ▶ **42 174 € TTC pour les deux réunions plénières** (Bruxelles en avril et Larissa en octobre), y compris l'interprétation, la restauration et les transports publics, soit une réduction de 18 % par rapport à 2023.
- ▶ **112 000 € pour les frais de personnel** (1,5 personne à Bruxelles), soit une augmentation salariale de 4,82% et une augmentation des dépenses de 22%.
- ▶ **30 600 € TTC (25 500 € HT) pour les dépenses liées au consulting** pour les projets européens et les actions de communication.
- ▶ Les frais de voyage et de restauration ont été maintenus aux niveaux de 2023, après une réduction significative l'année précédente.

En ce qui concerne les recettes, l'Assemblée générale de 2024 a voté une **augmentation des cotisations de 4 500 € à 6 000 €** pour tenir compte de l'inflation.

Les 30 régions membres ont payé leurs cotisations, générant un total de **187 000 euros**. Les projets Agrosmart Global et MOVING ont généré 36 972 euros. Le projet GI SMART a démarré en 2024 et la première tranche de préfinancement sera comptabilisée en 2025.

Le budget pour 2025 sera équilibré, comme d'habitude. Il comprendra l'organisation de la première Assemblée Générale à Bruxelles, suivie d'une conférence de haut niveau pour le lancement de la plateforme communautaire du projet GI SMART, co-organisée avec oriGIn EU et EFOW, et

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux
FRANCE

Contacts

Bureau de représentation à Bxl
Courriel : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux et site web

Facebook : @arepoquality
LinkedIn : AREPO Quality
www.arepoquality.eu

partiellement financée par le projet. Une deuxième Assemblée générale se tiendra à Barcelone en octobre 2025.

Le budget des frais de personnel augmentera, en raison d'une augmentation de salaire de 220 € nets pour Francesca et de 70 € pour Giulia, en plus de l'indexation automatique de 2 % appliquée en Belgique à partir de mars 2025. Les frais de conseil augmenteront également, mais resteront inférieurs à ceux de 2023. Enfin, l'avance sur le projet GI SMART reçue en 2024 sera comptabilisée dans l'exercice 2025.

3. Informations sur la programmation de la prochaine AG et de l'événement de juin 2025

La réunion s'est poursuivie par la présentation du programme de l'Assemblée générale du 25 juin.

L'AG débutera à 9h30 le 25 juin. Il est donc conseillé d'arriver le 24 juin au soir, bien qu'aucune activité formelle ne soit prévue pour le 24 juin.

Le secrétaire général a présenté les points de l'ordre du jour provisoire et a ensuite donné la parole à la **chargée de mission de l'AREPO, Giulia Scaglioni**, pour présenter les détails de la conférence sur les indications géographiques qui se tiendra les 25 et 26 juin.

L'événement débutera l'après-midi du 25 juin et se terminera l'après-midi du 26 juin. Les grandes lignes du programme et les thèmes qui seront abordés ont été présentés, ainsi que les aspects logistiques et organisationnels et les engagements budgétaires nécessaires au financement de cette conférence.

4. Information sur la programmation de la deuxième AG de 2025 en Catalogne

La deuxième assemblée générale de l'AREPO se tiendra à Barcelone (Catalogne) du 21 au 23 octobre 2025. L'arrivée des participants est prévue le 21 octobre, avec un dîner de bienvenue officiel dans la soirée. Le 22 octobre, l'Assemblée générale de l'AREPO (journée complète) se tiendra au Palau de Pedralbes à Barcelone. Le 23 octobre, des visites techniques à Reus/Tarragone (1h30 de Barcelone et environ 1h de l'aéroport) sont prévues dans la matinée. Les participants pourront réserver leur vol retour dans l'après-midi du 23 octobre.

5. Informations sur l'événement de promotion européenne 2026 de l'AREPO

En 2026, entre mars et avril, se tiendra la **sixième édition de l'événement européen de l'AREPO dédié à la promotion des produits de qualité et d'origine de nos régions membres**. La date sera définie d'ici l'automne, en fonction du calendrier des institutions européennes. L'événement comprendra une conférence consacrée à la discussion des premiers résultats du projet GI SMART et des priorités du plan d'action IG. Le soir, il y aura une présentation et une dégustation de produits IG de nos régions.

À partir de septembre 2025, nous commencerons à contacter nos régions membres pour recueillir les adhésions à l'événement et coordonner leur participation.

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux
FRANCE

Contacts

Bureau de représentation à Bxl
Courriel : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux et site web

Facebook : @arepoquality
LinkedIn : AREPO Quality
www.arepoquality.eu

Compte tenu de l'augmentation du nombre de participants lors des dernières éditions, l'espace dans le bâtiment qui abrite l'AREPO pourrait ne pas être suffisant. Au cours de l'été, nous commencerons à chercher d'autres lieux afin de disposer de différentes options pour l'organisation de l'événement

Le président Beduschi demande quel est le public cible de l'AREPO avec ces événements. **Giulia Scaglioni**, chargée de mission, a précisé que ces événements ont pour but d'atteindre les institutions européennes et de permettre la mise en réseau des acteurs du secteur des IG, qu'ils soient membres de l'AREPO ou d'autres organisations.

6. Mise à jour sur les activités et actions de l'AREPO

A. Politiques européennes

Après avoir abordé les principales initiatives politiques de l'UE (Vision pour l'agriculture et l'alimentation, Plan d'action pour les IG, Politique de promotion, Marchés publics alimentaires) lors de la réunion avec **Diego Canga Fano**, Directeur de la DG AGRI en charge de la diffusion, de la recherche et des indications géographiques, la mise à jour de ces points, effectuée par **Francesca Alampi**, chargée de mission de l'AREPO, s'est limitée à un résumé de la position défendue par l'AREPO.

B. Représentation de l'association lors d'événements européens et internationaux

Au cours du premier trimestre 2025, l'association a participé activement à deux grandes conférences internationales consacrées aux indications géographiques. En particulier, l'AREPO était présente à la Conférence internationale sur les indications géographiques "**Safeguarding Heritage, Cultivating Future**", qui s'est tenue les 28 et 29 janvier 2025 au siège de l'EUIPO à Alicante, et à la Conférence de la FAO "**Worldwide Perspectives on Geographical Indications : Innovations and Traditions for Sustainability**", qui s'est tenue du 18 au 21 février 2025 au siège de la FAO à Rome

Ces occasions ont constitué une vitrine importante pour le travail de l'association et de ses membres, ainsi qu'une opportunité de comparaison et d'échange au niveau international

Lors de la conférence de la FAO à Rome, plusieurs régions membres de l'AREPO ont activement contribué aux travaux de la conférence, notamment en participant à une session consacrée au **rôle des acteurs publics régionaux et locaux dans le processus de protection et de valorisation des IG**, en partageant des bonnes pratiques et des expériences avec des experts du monde entier.

C. Groupes techniques (systèmes publics régionaux de qualité)

Au cours de l'année 2024, l'AREPO a lancé un nouveau **groupe de travail technique sur les systèmes publics régionaux de qualité**, créé fin 2023 à l'initiative de la région Euskadi, qui en a repris l'animation, avec une modération du Secrétariat de l'AREPO. La première réunion du groupe s'est tenue le 8 février 2024.

Pour soutenir ce travail, une **étude approfondie des systèmes régionaux de qualité publique existants dans les régions membres de l'AREPO** a été réalisée en collaboration avec un groupe d'étudiantes du Master Food Identity. L'étude a été achevée en novembre 2024 et est actuellement examinée par les services de l'AREPO. Des lettres ont également été reçues de la part d'origIn Italia et d'Origen España demandant à l'AREPO de traiter cette question avec prudence, car elle soulève de nombreuses critiques dans le monde des producteurs qui craignent que la création de ces systèmes n'entre en concurrence avec les IG et ne crée encore plus de confusion pour les consommateurs.

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux
FRANCE

Contacts

Bureau de représentation à Bxl
Courriel : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux et site web

Facebook : @arepoquality
LinkedIn : AREPO Quality
www.arepoquality.eu

Cependant, le travail est actuellement en suspens et aucune autre réunion n'a encore été programmée, bien qu'Euskadi ait exprimé sa volonté de continuer à travailler sur cette question.

Le président de l'AREPO, **Alessandro Beduschi**, est intervenu en indiquant qu'il avait recueilli ces derniers mois les points critiques des producteurs sur la question et en partageant la réflexion du directeur Canga Fano selon laquelle ce sujet devrait être résolu au niveau national afin de ne pas créer de tension avec le système de valorisation des IG.

En revanche, le vice-président **César Saldaña** estime que l'AREPO pourrait être le bon forum pour aborder la question, en essayant de créer des synergies entre les systèmes publics régionaux de qualité et les indications géographiques. Bien sûr, il a appelé à la prudence et à la vigilance afin d'éviter que des marques régionales n'usurpent le nom d'une indication géographique, mais on ne peut nier que ces systèmes de qualité existent et qu'ils peuvent souvent être intéressants pour des produits qui n'ont pas les conditions requises pour être enregistrés et dans lesquels les territoires sont néanmoins prêts à investir.

C'est pourquoi M. Saldaña a proposé de reprendre la réflexion au sein de l'AREPO et de travailler ensemble, régions et producteurs.

La trésorière de l'AREPO, **Temanuata Girard**, partage également la vision de la vice-présidence car l'objectif doit être de trouver une complémentarité entre deux instruments qui contribuent au développement des territoires. Dans le cas des systèmes publics de qualité, il sera important d'identifier les obstacles et les limites infranchissables afin de ne pas créer de concurrence avec les IG.

Le vice-président **Saldaña** a ajouté que l'adhésion à un système de qualité régional pourrait être une étape intermédiaire pour les groupements de producteurs afin de pouvoir enregistrer un produit en tant qu'IG à l'avenir. Il a réaffirmé que l'AREPO peut jouer un rôle de premier plan au niveau européen sur cette question.

En outre, plusieurs **propositions ont été faites pour l'activation de nouveaux groupes de travail techniques** se concentrant sur des sujets pertinents pour les membres de l'association. En particulier, les domaines d'intérêt suivants ont été mis en évidence :

- ▶ Reconnaissance des groupements de producteurs ;
- ▶ Indications géographiques dans les marchés publics de denrées alimentaires ;
- ▶ Mesures disponibles pour les IG dans les plans stratégiques de la PAC.

Le premier sujet est particulièrement d'actualité car, avec la réforme du système des indications géographiques de l'UE qui entrera en vigueur en mai 2024, certains pays doivent se doter d'une loi nationale régissant la **reconnaissance des groupements de producteurs**. L'Allemagne ne dispose pas d'une telle loi et travaille à en élaborer une, en prenant comme référence des modèles existants qui ont fait leurs preuves, par exemple les lois italiennes sur les consortiums. Afin d'aider les collègues allemands et de permettre aux membres d'autres régions de partager leur expérience, un groupe technique sur le sujet sera organisé. Comme l'Allemagne, les régions grecques devront également développer un tel système.

Les indications géographiques dans les marchés publics de produits alimentaires ont déjà été un sujet d'intérêt pour l'AREPO dans le passé. En fait, l'association avait commencé à rassembler des informations provenant de certaines régions, qui ont ensuite été rassemblées dans une étude. Etant donné la priorité de la Commission de travailler sur une réforme du système des marchés publics

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux
FRANCE

Contacts

Bureau de représentation à Bxl
Courriel : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux et site web

Facebook : @arepoquality
LinkedIn : AREPO Quality
www.arepoquality.eu

alimentaires, il semble approprié de reprendre et de développer ce sujet dans un groupe de travail technique.

Enfin, la troisième proposition traite à nouveau d'un sujet déjà abordé précédemment. L'AREPO avait déjà travaillé avec ses régions pour recueillir des mesures de développement rural en faveur des IG. Avec le nouveau système de la PAC et en vue de la prochaine réforme, **nous souhaitons étudier si et quelles mesures ont été incluses dans les plans stratégiques nationaux pour soutenir les IG.**

Ces propositions seront évaluées dans les mois à venir afin de définir les priorités et les modalités opérationnelles pour commencer le travail.

D. Projet Horizon Europe GI smart

Enfin, **Giulia Scaglioni**, chargée de mission à l'AREPO, a fait le point sur le **projet Horizon Europe "GI SMART"**. Elle a rappelé que le budget total du projet s'élève à **3 430 061 €**, dont l'AREPO recevra un maximum de **224 187,50 €** sur les quatre années. Le financement suit une approche *forfaitaire*, ce qui garantit une flexibilité dans la gestion du budget. La première tranche du préfinancement de **54 174,91 €** est arrivée en octobre 2024, et la moitié restante arrivera entre juin et juillet 2025.

L'AREPO est responsable du work package (WP) consacré à la communication, à la diffusion, à l'exploitation des résultats et à l'implication des parties prenantes. Les principales activités déjà mises en œuvre sont les suivantes

1. Définition du plan de communication, de diffusion, d'exploitation des résultats et d'implication des parties prenantes (plan CDESE) ;
2. Un premier atelier interne sur la manière d'exploiter les résultats du projet a été organisé lors de la réunion de lancement à Paris (octobre 2024) ;
3. Lancement de la plateforme communautaire GI SMART, qui sera officiellement lancée en juin.

Concernant la **plateforme communautaire GI SMART**, les travaux préparatoires ont débuté entre juin et octobre 2024, avec la rédaction du plan d'action, d'un questionnaire pour les membres de l'AREPO et d'un autre pour les partenaires de GI SMART. D'octobre 2024 à février 2025, les travaux ont porté sur le lancement des MAP (Plateformes Multi-Acteurs) nationales et européennes, avec la création d'une base de données des parties prenantes, la collecte des premiers contacts et la préparation des formulaires d'inscription en 7 langues.

Depuis le début de la phase de contact avec les parties prenantes (février 2025), **114 parties prenantes ont adhéré à la plateforme**, qui comprend des MAP nationaux en France, en Allemagne, en Grèce, en Italie, en Espagne, en Hongrie, au Royaume-Uni et en Suisse. La création du MAP portugais, qui sera coordonné par l'UEVORA, a récemment été confirmée. Les 9 PAM nationaux rejoignent le MAP européen.

Des réunions préparatoires ont eu lieu entre février et mars pour structurer les premières réunions nationales du MAP et développer une méthodologie et une approche participative communes à tous les MAP. Les parties prenantes ont été contactées et les premières réunions en ligne des PAM nationaux se tiendront entre avril et juin. Le lancement officiel du MAP européen aura lieu lors d'un événement organisé en coopération avec oriGIn EU et EFOW **les 25 et 26 juin 2025 à Bruxelles.**

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux
FRANCE

Contacts

Bureau de représentation à Bxl
Courriel : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux et site web

Facebook : @arepoquality
LinkedIn : AREPO Quality
www.arepoquality.eu

5 | Conclusions

La réunion du Bureau s'est terminée par les remerciements du Secrétaire général à l'équipe de l'AREPO pour l'organisation de la réunion et aux interprètes pour avoir permis à tous les participants de s'exprimer et de suivre la réunion dans leur langue maternelle.

Le président Beduschi a ensuite conclu la réunion en se joignant aux remerciements adressés à l'équipe de l'AREPO pour son travail. Il a également remercié l'association pour l'occasion qui lui a été donnée de participer à d'importantes tables de décision et s'est rendu disponible pour soutenir les priorités de l'association en matière de sensibilisation au niveau politique.

Un compte-rendu de la réunion sera diffusé dans les semaines à venir.

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux
FRANCE

Contacts

Bureau de représentation à Bxl
Courriel : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux et site web

Facebook : @arepoquality
LinkedIn : AREPO Quality
www.arepoquality.eu